



La CCID plaide en faveur du maintien de la SDC du quartier Saint-Joseph

Article mis en ligne le 30 avril 2010 à 15:29

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Depuis plus de deux décennies, la CCID vit avec les résidents du quartier Saint-Joseph, au cœur même de son secteur commercial, tout en étant membre de sa Société de développement commercial (SDC). Au fil des années, son équipe a même développé un fort sentiment d'appartenance à ce secteur de Drummondville. C'est donc pourquoi elle continue de croire à la pertinence de l'organisme et plaide en faveur de son maintien.



Après avoir effectué une analyse sommaire de la situation et ayant en main une résolution en bonne et due forme du conseil d'administration de l'organisme, le directeur général de la Chambre, Alain Côté, se rendra voter le 16 mai prochain et conformément à une résolution de son Conseil d'administration, il se prononcera en faveur du maintien de la SDC du quartier Saint-Joseph.

Depuis son arrivée dans le quartier Saint-Joseph, il y a 25 ans, la Chambre a été un témoin privilégié des périodes de décroissance parfois très sévère ainsi que de ses périodes les plus revitalisantes, mais souvent de courte durée, de ce secteur commercial. Par conséquent, aujourd'hui en 2010, la Chambre est aussi parfaitement consciente du dynamisme économique qui anime, de façon beaucoup plus solide, les artères commerciales de ce secteur de la ville. L'activité économique bien présente et surtout bien sentie au quotidien, dans le secteur commercial du quartier Saint-Joseph, n'est pas le fruit du hasard. Elle est premièrement due aux initiatives personnelles des commerçants qui croient à la revitalisation de leur quartier, mais aussi, et en grande partie grâce aux efforts de la SDC qui, année après année depuis mai 1984, organise diverses activités pour les résidents du quartier et pose des actions concrètes pour faire connaître et promouvoir le secteur commercial du quartier.

Si la SDC disparaissait, qui assumerait la relève pour faire l'animation du quartier Saint-Joseph et promouvoir son développement commercial? Avant de voter, il serait peut-être important que les membres connaissent la réponse à cette question.

Bien que certains arguments, pour de ne pas soutenir la SDC, soient probablement légitimes pour certains commerçants, la CCID demeure convaincue que la survie de la SDC du quartier Saint-Joseph doit être basée sur l'ensemble des ses actions et de ses interventions ainsi que sur l'engagement des bénévoles qui consacrent du temps et des énergies à l'amélioration du bien-être collectif et non seulement sur le volet pécuniaire, relié aux coûts d'adhésion.

Dans les régions du Québec, il est reconnu que pour dynamiser le développement économique des quartiers commerciaux, les gens des affaires doivent unir leurs efforts et poser collectivement des actions bénéfiques à ce développement. La SDC du quartier Saint-Joseph est un outil parfaitement bien adapté pour atteindre cet objectif. On parle alors de la force d'un regroupement.